

TROYES-LAVAU

Le 09/04/2025

Ce mardi 8 avril 2025, vers 9h30, le détenu « K », affecté au quartier disciplinaire depuis la veille pour un refus de réintégrer, a simulé une première tentative de pendaison. Les agents sont immédiatement intervenus pour lui retirer le drap avec lequel il avait tenté de s'accrocher. C'est à ce moment-là que l'individu a violemment agressé physiquement les agents venus lui porter assistance.

À 10h20, ce même détenu a récidivé en simulant une seconde tentative de pendaison. Le personnel médical s'est à nouveau rendu sur place afin de procéder aux vérifications d'usage. Après évaluation, le détenu a été réintégré dans sa cellule.

**Mais alors que l'officier QID refermait la grille du sas, quatre agents ainsi que ce dernier ont été victimes de projections de salive et de sang de la part du détenu.**

Ce geste inacceptable constitue une agression caractérisée, d'autant plus grave qu'il expose nos collègues à un risque biologique réel. Le détenu en question n'en est pas à son coup d'essai : il a déjà fait l'objet de plusieurs comptes rendus d'incident, notamment pour des violences verbales à l'encontre du personnel de surveillance.

Conformément à la procédure prévue en cas d'exposition à des fluides biologiques, les agents concernés se sont rendus au centre hospitalier de Troyes. Malheureusement, leur prise en charge fut particulièrement déplorable : **plus de 5 heures d'attente**, sans qu'aucun résultat médical ne leur soit communiqué à l'issue.

**Un tel traitement, indigne d'un service public, est d'autant plus intolérable qu'il touche des agents agressés dans l'exercice de leurs fonctions. Il est inconcevable que ceux qui assurent la sécurité de tous soient traités avec autant de négligence. C'est tout simplement inadmissible.**

***Le bureau local UFAP condamne avec la plus grande fermeté cette lâche agression envers nos collègues et apporte tout son soutien aux agents victimes de cet acte inacceptable.***

L'UFAP UNSa Justice exige une prise en charge hospitalière digne et rapide pour nos agents, en particulier lorsqu'ils sont victimes d'agressions physiques ou exposés à des projections de sang ou autres fluides biologiques.

L'UFAP UNSa Justice du Centre Pénitentiaire de Troyes-Lavau demande l'équipement renforcé des grilles de sas au QD, notamment par l'installation de plaques en plexiglas pour limiter ce type d'agression.

L'UFAP UNSa Justice remercie l'ensemble des personnels pour leurs disponibilités et leurs professionnalismes.

La secrétaire locale.